

TARIFICATION FINÉA

PRODUIT	TARIFICATION MAD/HT
Commission dossier de crédit	
Commission d'engagement montage du dossier de financement	Taux maximum 1%
Commission d'engagement renouvellement du dossier de financement	Taux maximum 1%
Commission d'engagement aménagement du dossier de financement	Taux maximum 1%
Commission d'engagement prorogation du dossier de financement	Taux maximum 1%
Finéa Avances sur marchés publics	
Avance Préfacturation (Sur situation ; Forfaitaire ; Actes d'engagement/Accréditif)	Taux maximum 4,25%
Avance Facturation	Taux maximum 3,95%
Avance Droits Constatés	Taux maximum 3,85%
Finéa Imédia	Taux maximum 9%
Finéa Cautions administratives	
Cautions Provisoire	Taux maximum 2,5%
Cautions Définitive	Taux maximum 2,5%
Cautions Retenue de Garantie	Taux maximum 2,5%
Cautions de Restitution d'Avances et d'Acomptes	Taux maximum 4%
Frais sur acte de cautionnement	50 DH
Commissions sur traitements dérogatoires	
Dépassement sur la ligne Avance Préfacturation	Taux maximum 2%
Dépassement sur la ligne Avance Facturation	Taux maximum 2%
Dépassement sur la ligne Avance Droits Constatés	Taux maximum 2%
Dépassement sur la ligne de Cautions Provisoire	Taux maximum 0,5%
Dépassement sur les lignes de Cautions Définitives et de Cautions Retenue de Garantie	Taux maximum 0,5%
Dépassement sur la ligne de Cautions Restitution d'Avances et d'Acomptes	Taux maximum 0,5%
Traitement dérogatoire des lignes autorisées en cautionnement	200 DH
Traitement dérogatoire des lignes autorisées ASMN (hors mobilisation)	500 DH
Traitement dérogatoire des lignes autorisées sur mobilisation	300 DH
Procédures accélérées nantissements des marchés	300 DH
Confirmation des lignes de crédit	200 DH
Traitement dérogatoire sur déblocage sur lignes de crédit non autorisées (hors mobilisation)	1 000 DH
Ordre de virement irrévocable en faveur de tiers pour le compte du client (création ou modification)	Commissions flat d'engagement (1,25/1 000 avec un minimum de 1 000 DH + 500 DH par virement)
Utilisation lignes Cautionnement et ASMN	Taux contractuel avec un minimum de perception de 100 DH
Dépassement sur lignes Cautionnement et ASMN	Taux contractuel + 0,50% sur Cautionnement et 2% sur ASMN avec un minimum de perception de 100 DH
Fonds de garantie	
Commission FGCP (Fonds de Garantie dédié à la Commande Publique)	Taux 0,5%

Modalités de calcul des commissions :

- Commission d'engagement : Calculée sur le montant total du crédit (hors cautionnement) et en fonction de sa durée.
- Commission d'utilisation Avance Finéa : (Montant x Taux x Nombre de périodes) / (12 x 100).
- Commission d'utilisation Avance Finéa Imédia : (Montant x Taux FI nbre jours/360).

- Commission d'utilisation Escomptes des effets : (Montant x Taux x Nombre de périodes) / (36 x 100).
 - Commission Finéa caution sur marchés nantis ou à nantir : (Montant x Taux x Nombre de périodes) / (12 x 100). Etant précisé que toute période entamée est décomptée période entière.
- Les tarifs sont soumis au taux de la TVA en vigueur de 10%.